

PROJET PEDAGOGIQUE

2016/2017

ACCUEIL DE LOISIRS



Association D'Kinderstube

3a, rue du Florimont
68040 INGERSHEIM
09.72.12.75.00
06.83.56.75.30

Table des matières

I. D'Kinderstub et son projet pédagogique	3
II. L'accueil de loisirs sans hébergement « D'Kinderstub ».....	4
III. Objectifs pédagogiques du projet éducatif.....	4
1. Objectifs pour les enfants.....	4
2. Objectifs pour la D'Kinderstub (associations des parents).....	4
3. Objectifs pour les animateurs.....	5
IV. Moyens.....	5
A. Méthode pédagogique équipe pédagogique.....	5
B. Moyens matériels.....	8
C. Moyens humains.....	8
1. La directrice.....	8
2. Les animateurs.....	9
3. La maîtresse de maison.....	9
4. L'assistant administratif et comptable.....	9
V. Fonctionnement.....	9
A. Horaires.....	9
B. Déroulement.....	10
C. Lien famille.....	11
D. Déplacements.....	11
E. Discrétion et attitudes.....	12
VI. Evaluation.....	12
VII. Contacts.....	12

I. D'Kinderstub et son projet pédagogique

D'Kinderstub est un centre périscolaire qui accueille les enfants inscrits à l'école ABCM zweisprachigkeit d'Ingersheim.

L'accueil est organisé, selon l'agrément délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Le présent projet pédagogique, vise à détailler le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il découle d'un autre document : Le projet éducatif, proposé par l'organisateur, à savoir, les parents d'élèves de l'association D'Kinderstub.

Il a été amendé le 19 mai 2016 par le bureau de l'association.

Ce projet pédagogique présentera les objectifs pédagogiques mis en place lors des moments de vie, les moyens, en passant par le fonctionnement de la structure.

Ce présent projet est construit pour 70 enfants (35 enfants de plus de 6 ans et 35 enfants de moins de 6 ans) sur le site d'Ingersheim et 22 enfants à la maison de retraite du Home du Florimont sur les temps méridiens.

Enfin, ce projet précisera les méthodes d'évaluations des actions entreprises.



II. L'accueil de loisirs sans hébergement « D'Kinderstub »

D'Kinderstub s'inscrit dans une démarche de continuité et de soutien des actions de l'école ABCM.

Cette relation étroite et privilégiée se prolonge par l'utilisation des mêmes locaux.

Les bâtiments peuvent être occupés par l'école mais, aussi par le périscolaire du soir et l'accueil du mercredi.

- L'école élémentaire : Salle de restauration, cuisine dédiées à la réception des plats et à la vaisselle, sanitaires adaptés, salles de classe et d'activités, bureaux administratifs, coin calme pourvu de livres, jeux, sièges.
- Bâtiment préfabriqué : Salle de classe ou salle d'activité
- L'école maternelle : Trois salles de classe équipées pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que les sanitaires.
- Les locaux de stockage communs, eux aussi, aux deux structures.

Tous ces espaces garantissent la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis, par leur aménagement, par leur utilisation et par un affichage organisé.

Le personnel se doit de respecter les conditions d'hygiène conforme à la réglementation en vigueur.

III. Objectifs pédagogiques du projet éducatif

Le projet éducatif mentionne les objectifs ci-dessous :

1. Objectifs pour les enfants

- Echanger librement dans la langue régionale
- Faire les devoirs
- Se détendre ou se reposer
- Se dépenser

2. Objectifs pour la D'Kinderstub (associations des parents)

- Utiliser avec les enfants régulièrement la langue régionale pendant le temps périscolaire
- Offrir des activités adaptées selon les âges des enfants

- Moduler les activités en équilibrant les temps de dépenses physiques encadrés, les temps de dépenses intellectuels encadrés, les temps libres et les temps calmes
- Proposer des activités pour développer :
 - ❖ La motricité
 - ❖ L'expression
 - ❖ La créativité
 - ❖ L'évasion
- Favoriser l'entraide et la solidarité
- Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité
- Rappeler et exiger en toutes circonstances appropriées l'observation et le respect des autres, des règles de politesse, des lieux, de la nature, du matériel

3. Objectifs pour les animateurs

- S'exprimer en langue régionale (allemand ou alsacien)
- Permettre l'épanouissement de l'enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Etablir des règles de vie et les faire respecter
- Garantir la sécurité physique, affective et matérielle de l'enfant
- Signaler toutes dérives constatées

IV. Moyens

A. Méthode pédagogique équipe pédagogique

Chaque animateur mettra en place un projet d'animation individuel visant à atteindre les objectifs du projet éducatif ci-dessus.

De plus, les projets devront s'inscrire dans les thèmes suivants et répondre à l'objectif principal proposé.

Les projets contiennent :

- Description du projet
- Objectifs pédagogiques
- Actions mises en place
- Budget
- Evaluation des actions et du projet.

Projet d'animation de l'année 2016/2017

Cette année est placée sous le signe de la découverte de l'extérieur de la structure.

Pour se faire, les animateurs prévoient chaque mois une sortie en périscolaire et une sortie en extra-scolaire.



<u>Mois</u>	<u>Thème</u>	<u>Objectifs principaux</u>
Septembre	Environnement	Sensibiliser les enfants à la préservation de notre planète
Octobre	petits scientifiques	Favoriser l'expérimentation par le biais d'activités scientifiques.
Novembre	jeux d'autrefois	Faire découvrir des jeux anciens aux enfants.
Décembre	autour de Noël	Partager et découvrir des traditions d'ici et d'ailleurs
Janvier	création de jeux	Etre acteur de son quotidien et développer la motricité fine
Février	carnaval dans tous ces états	Découverte des coutumes et animations autour du Carnaval.
Mars	l'Alsace autrement	Développer les connaissances et découvrir les coutumes Alsaciennes Découvrir les pays d'Europe, cultures et traditions.
Avril	Les 4 éléments	Aborder les 4 éléments de manière amusante
Mai	L'Europe	Découvrir les pays d'Europe, cultures et traditions.
Juin	cinéma	Découverte des coulisses et des différents aspects du cinéma

Plus de détails se trouveront dans le projet d'animation joint à ce présent projet pédagogique.

Les activités proposées doivent tenir compte des contraintes liées à l'accueil périscolaire. Le temps du soir est souvent court, il faut pouvoir continuer l'activité le lendemain, voire la semaine suivante. Toutes les animations proposées doivent être variées afin de satisfaire le désir de curiosité et de découverte des enfants.

« La seule chose qui nous soit donnée, c'est la possibilité de choisir ce que nous voulons devenir » JOSE ORTOGA Y GASSET

B. Moyens matériels

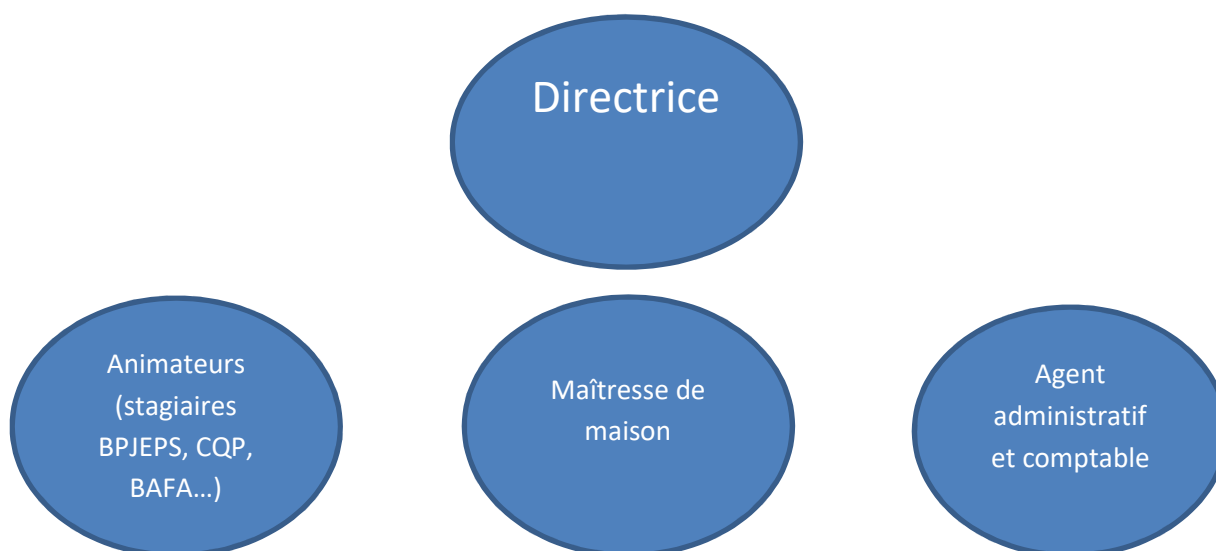
L'accueil de loisirs dispose d'un logiciel de gestion, ce logiciel permet le suivi des inscriptions et le suivi du nombre d'enfants présents dans la structure.

Les animateurs ont l'obligation de compter et de signifier le départ ou l'arrivée d'un enfant dans leur groupe sur une tablette prévue à cet effet.

Du matériel pédagogique est mis à disposition des animateurs afin de garantir des animations de qualité.

Les projets plus conséquents doivent obligatoirement être proposés dans un projet d'animation mentionnant les objectifs spécifiques et le budget.

C. Moyens humains



1. La directrice

La directrice dirige l'accueil périscolaire bilingue des enfants de l'école Jean Petit d'Ingersheim. Elle veille au bon fonctionnement de celui-ci et est garante de la sécurité physique et morale des enfants accueillis. Elle construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil d'enfants. Elle organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation.

Elle est placée(e) sous l'autorité du Bureau de l'association D'Kinderstub, représenté par son Président.

2. Les animateurs

L'animateur / l'animatrice périscolaire travaille auprès d'enfants à qui il/elle propose de participer à des activités culturelles, sociales ou éducatives qu'il/elle conçoit et encadre. Il/elle favorise ainsi les échanges et la cohésion sociale, et encourage l'expression et l'épanouissement des enfants.

3. La maîtresse de maison

La maîtresse de maison assure l'agencement et le maintien en état de la propreté des locaux, du mobilier, des espaces verts et du matériel. Il veille à leur disposition fonctionnelle.

4. L'assistant administratif et comptable

L'agent administratif et comptable est chargé de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Il/elle assure la comptabilité de la structure afin d'en garantir la conformité avec la législation et les règles de la comptabilité privée.

D. Formations

Des formations régulières seront proposées à l'équipe pédagogique soit en interne, par des partages d'expérience et/ou des réflexions communes, soit en externe.

Tout salarié pourra par une demande écrite, faire une demande de formation plus longue. Cette demande sera traitée par le bureau de l'association.

V. Fonctionnement

A. Horaires

Afin de répondre aux besoins de garde des familles, l'accueil périscolaire se doit d'avoir des horaires de fonctionnement très larges.

Le matin l'accueil est ouvert de 7h30 à 7h50

Le soir l'accueil est ouvert de 16h à 18h30

Le mercredi est ouvert de 7h30 à 14h

B. Déroulement

Matin

Les enfants de maternelle seront accueillis dans la salle de classe des « Souris »

Les enfants d'élémentaires seront accueillis dans le bâtiment élémentaire au « coin calme ».

L'accueil du matin est assuré par les assistantes maternelles de l'école et la maitresse de maison. En cas d'absence d'une des personnes, les animateurs assureront cet accueil.

Le temps du repas

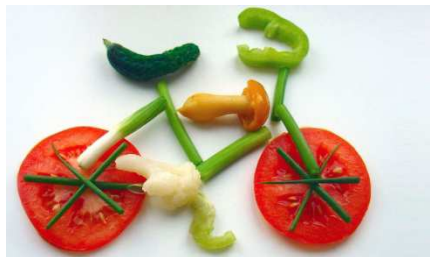
Fonctionnement en 2 services dans la salle « Asszemmer » à l'étage du bâtiment « élémentaire »

Les enfants de l'école maternelle sont cherchés dans les salles de classes.

Les enfants de l'école élémentaire sortiront classe par classe pour aller au rassemblement.

L'école Mathias Grunenwald fournis actuellement les repas.

22 enfants mangent à la maison de retraite du Home du Florimont chaque jour. Ce roulement est fait, si possible sur la base du volontariat des enfants. Dans le cas échéant, un roulement équitable entre tous les enfants sera mis en place.



Le temps du soir

Tous les enfants de l'école maternelle seront préalablement cherchés dans leurs salles de classe par les animateurs

Tous les enfants de l'école élémentaire rejoindront le rassemblement dans la cour.

Chaque soir les animateurs proposeront leurs animations. Les enfants peuvent ne pas y participer. Il conviendra donc de prévoir un animateur pour s'occuper, surveiller, échanger avec les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités encadrées.

Cet animateur pourra aussi s'occuper des sorties, muni de la tablette.

Les parents viennent chercher leurs enfants de façon échelonnée. Un animateur devra donc assurer le suivi des départs, prendre et transmettre les informations de la journée. Cet animateur ne devra pas se cantonner à ce rôle et doit aussi être disponible pour les enfants.

Le mercredi

Le mercredi est placé sous le signe de la détente. Tout sera mis en œuvre pour que les enfants puissent se reposer et se distraire.

Le programme des animations est défini en début d'année avec l'équipe d'animation.

C. Lien famille

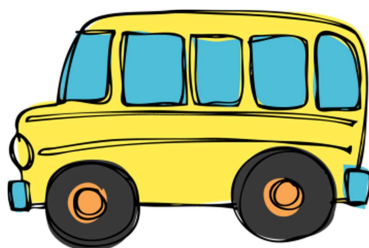
D'Kinderstub est une association de parents élèves de l'école ABCM, le personnel de l'accueil de loisirs prônera convivialité et partage.

Pour ce faire, certaines animations feront appel aux parents ou seront dédiées à la rencontre et/ou à l'entraide.

D. Déplacements

Certaines animations nécessitent des déplacements, soit à pied, soit en autobus.

Tous les déplacements garantissent des conditions de sécurité optimale et feront l'objet au préalable d'un projet et d'un signalement auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).



E. Discrétion et attitudes

Tout le personnel se doit de conserver une discrétion absolue sur les informations communiquées lors des réunions, sur les enfants, les familles, les collègues...

Toute dérive sera reconnue comme faute professionnelle.

VI. Evaluation

Une réunion est proposée de façon hebdomadaire pour faire le bilan de la semaine, trouver des solutions en groupe à un problème rencontré, organisé la semaine suivante...

Un point sur les projets d'animation, sera fait de manière trimestrielle.

Des entretiens individuels seront proposés avant les vacances afin de faire le point individuellement sur l'avancée et les demandes spécifiques de chacun.

VII. Contacts

Pour contacter la direction

direction.dkinderstub@abcmzwei.org

09.72.12.75.00 ou 06.83.56.75.30



Pour les inscriptions, factures, dossiers.

dkinderstub@abcmzwei.org

09.72.12.75.00 ou 06.83.56.75.30